## AVANT-PROPOS

## Présentation du rapport

De 1989 à 1995, une politique de rénovation de l'école primaire, dite "politique des cycles" a été conduite en France. Afin de mettre en place les conditions d'une scolarité secondaire réussie pour tous, cette politique visait à obtenir une réduction massive des retards scolaires et une amélioration de la qualité des apprentissages à l'école primaire.

Pour cela, un nouveau fonctionnement de la scolarité, par "cycles" pluriannuels, a été institué par voie législative <sup>1</sup> et certaines orientations pédagogiques définies au niveau ministériel, ont été prescrites aux enseignants.

Pour relayer le message au niveau des terrains, l'appareil d'encadrement des enseignants a été mobilisé : les responsables académiques et départementaux (recteurs et inspecteurs d'académies) étaient appelés à donner "les impulsions nécessaires". Au niveau local, les inspecteurs de l'Éducation nationale chargés de circonscription, et les conseillers pédagogiques qui travaillent auprès d'eux, ont été appelés à se mobiliser pour "aider" les enseignants à s'approprier les nouvelles orientations et à les mettre en pratique.

De 1989 à 1992, cette politique a été conduite avec vigueur par le ministère Jospin qui l'avait élaborée. Les deux ministères suivants<sup>2</sup> l'ont conduite jusqu'au premier terme qu'elle s'était fixée : la publication, en janvier 1995, de nouveaux programmes scolaires adaptés au fonctionnement de la scolarité par cycles.

Pendant toute cette période, par différentes méthodes d'investigation, des chercheurs du Cresas et des enseignants associés ont étudié la mise en oeuvre de cette politique de lutte contre l'échec scolaire : quelles seraient les réactions des terrains aux nouvelles orientations, et les répercussions éventuelles sur les pratiques pédagogiques ? Quelles modalités d'action les inspecteurs chargés de circonscriptions allaient-ils mettre en place pour aider les enseignants à s'approprier les nouvelles orientations ? Quel serait le point de vue des enseignants sur ces modalités d'action et, plus largement, sur l'ensemble de la politique des cycles ?

Dans le cadre de la recherche dont nous rendons compte, différents travaux portant sur ces questions ont été réalisés :

- une équipe du Cresas a interrogé des équipes de cycle 2 quatre ans après le début de la mise en oeuvre de la politique de rénovation de l'école primaire. Ce travail fait suite à une enquête réalisée auprès d'un échantillon d'inspecteurs chargés de circonscription<sup>3</sup>
- un professeur de l'IUFM de Paris a réalisé avec ses étudiants une enquête auprès d'Instituteurs maîtres formateurs sur leur appréhension de la politique de rénovation de l'école primaire
- un professeur de l'IUFM de la Réunion a mené dans plusieurs écoles de son département une observation ethno-méthodologique sur les modalités d'appropriation par les équipes enseignantes des nouvelles orientations
- deux professeurs d'IUFM ont conduit une recherche-action dans une école élémentaire de la ville de Paris sur la transformation des pratiques pédagogiques en vue de réduire les retards scolaires et d'améliorer la qualité des apprentissages.

Plusieurs publications issues de ces travaux ont déjà eu lieu et une thèse a été soutenue en décembre 1995 par l'un des enseignants associés :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Loi d'orientation de l'Education du 14 juillet 1989.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ministère Lang (1992-1993) et premier ministère Bayrou (1993-1995).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> CRESAS (1991)

SOMMAIRE
- Bouvier N, Platone F., Belmont B., Lantier N., Seydoux A.:  Enquête sur la politique des cycles auprès de trente équipes de cycle 2. (Année scolaire 1994-1995)
- Fleury M.A.: La réforme des cycles dans la formation initiale des professeurs des écoles.
- Chatillon J.A.: L'école au risque des cycles